



## Question orale de Mme de LOBKOWICZ : La gestion de la faune urbaine dite « nuisible » sur le territoire de la commune d'Uccle.

**Mme de Lobkowicz** précise qu'à la suite d'un entretien avec l'association Alter Ethix, plusieurs constats préoccupants ont été mis en évidence concernant la manière dont est gérée à Bruxelles la problématique de la gestion de la faune urbaine dite « nuisible », en particulier des rats et des pigeons. Les échanges ont notamment souligné l'absence de stratégie régionale coordonnée, le manque de données scientifiques actualisées concernant les populations de rats et de pigeons, ainsi qu'une forte fragmentation des compétences entre les différents niveaux de pouvoir et administrations concernées.

Il apparaît également que les politiques actuelles reposent souvent sur des interventions ponctuelles et réactives, déclenchées à la suite de plaintes citoyennes, sans véritable évaluation de leur efficacité à long terme ni de leur impact en matière de bien-être animal. Plusieurs méthodes actuellement utilisées suscitent par ailleurs des interrogations quant à leurs conséquences environnementales et aux risques d'empoisonnement secondaire pour d'autres espèces animales.

Les discussions ont également mis en avant l'importance de développer des approches davantage préventives et structurelles, notamment en matière de gestion des déchets, de coordination entre communes, de sensibilisation des habitants et de suivi scientifique des populations concernées.

Dans ce contexte, il paraît essentiel de mieux comprendre la manière dont la commune d'Uccle appréhende aujourd'hui cette problématique et les éventuelles collaborations avec les acteurs régionaux.

Quelle est la stratégie actuellement mise en oeuvre par la commune d'Uccle en matière de gestion des populations de rats et de pigeons sur son territoire ?

Cette stratégie prévoit-elle une coordination avec les acteurs régionaux ainsi que le développement d'approches préventives comme la mise en place d'un portail numérique de signalements et de plaintes permettant d'identifier les zones les plus touchées sur le territoire communal ?

**Mme l'Echevine De Brouwer** répond qu'une coordination est assurée avec les acteurs régionaux sous l'égide de Bruxelles-Environnement par le biais d'un forum initié sous la mandature précédente. Ce dispositif permet un réel échange sur les différents aspects de cette problématique et sur les expériences de terrain des communes et de la police. L'Université de Gand ainsi qu'une vétérinaire apportent leur concours scientifique à cette initiative.

La situation respective des rats et des pigeons n'est pas identique, vu qu'il s'agit de deux espèces différentes qui n'ont pas évolué de la même manière au contact de l'homme.

L'étude sur les pigeons effectuée en 2019 par Bruxelles-Environnement avec l'aide de Natagora avait proposé une stratégie de gestion coordonnée des pigeons en ville. Cette étude avait conclu que les méthodes létales pratiquées autrefois étaient coûteuses et inefficaces et qu'il était plus pertinent de réguler les naissances et de responsabiliser le public.

Cette régulation peut être opérée par un contrôle de l'alimentation, en insistant sur l'interdiction de nourrir les pigeons en ville, par le nettoyage rapide des voiries et par le contrôle de l'habitat des pigeons via la condamnation des accès à d'éventuels sites de nidification, eu égard au fait que les fientes de pigeons sont susceptibles d'abîmer certains bâtiments.

L'étude préconisait également l'utilisation de pigeonniers contraceptifs comme alternative aux méthodes de capture et d'euthanasie, mais cela n'a pas été mis en oeuvre, à tout le moins en région

bruxelloise. La création d'une sorte d'ASBL vouée à la gestion des pigeons à l'échelle régionale avait été envisagée mais n'a pas été réalisée non plus.

Les associations de défense du bien-être animal plaident en faveur de l'usage de graines contraceptives. Des communes telles que Bruxelles-Ville, Ixelles ou Anderlecht ont testé ce procédé, et la Ville de Bruxelles est à présent la seule à y avoir encore recours.

Une recherche doctorale ou post-doctorale en cours vise à faire le point sur la situation des pigeons en dressant une cartographie des lieux de nourrissage intentionnels ou non et en élargissant la perspective à des données d'ordre qualitatif telles que la manière dont la présence des pigeons est perçue par la population humaine.

Quoi qu'il en soit, la commune axe son action sur la prévention ; elle n'a de toute façon guère d'autre choix que de s'inscrire dans la politique régionale en ce domaine.

Pour ce qui concerne les rats, l'accent est aussi mis sur la prévention et la gestion des déchets, en préconisant l'usage de contenants fermés pour la nourriture des animaux.

Le recours à la mort aux rats est régulé avec parcimonie car ce genre de poison ne peut être utilisé sans contrôle. C'est le service de la Propreté qui est amené à en répandre dans l'espace public en cas de problème. Vivaqua y a recours une fois par an pour la sécurité de ses employés lors d'interventions dans les égouts.

L'institut flamand de recherche sur la nature et la forêt (INBO) procède à des analyses pour déterminer si les rats développent une forme de résistance aux anticoagulants. L'envoi par la commune d'échantillons d'extrémités de queues de rat est envisagé afin de déterminer s'il y a une évolution à cet égard.